

COMITE DEPARTEMENTAL
D'ESCRIME

VIE SPORTIVE SAISON 2016 – 2017

1/ Entraînements des Jeunes :

- **Fleuret :**

Les catégories concernées sont :

- M7 au fleuret pointe sèche
- M9, M11 au fleuret électrique
- M14 moins de 2 ans d'escrime au fleuret électrique

Formule M9 et M11 :

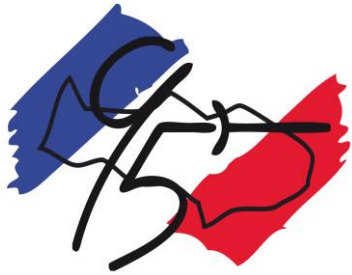
- 2 Poules de 3 ou 4 tireurs en 4 touches, puis tableau de 8 croisé et toutes places tirées en 6 touches (soit 2 à 3 matchs courts + 2 à 3 matchs longs)
OU (en fonction des effectifs et du nombre de pistes)
- 1 Poule de 7 à 8 tireurs en 4 touches, puis tableau de 8 toutes places tirées en 6 touches (soit 6 à 7 matchs courts + 2 à 3 matchs longs).

Répartition classique dans les poules en fonction des classements départementaux à jour pour EDJ 2 et EDJ 3 pour l'EDJ 1 répartition au hasard.

Formule M7 et M14 :

- Formule en fonction du nombre de tireurs présents avec l'objectif de faire Tirer un maximum de matchs.

- **Epée :**



**COMITE DEPARTEMENTAL
D'ESCRIME**

Formule M11 :

- 2 Poules de 3 ou 4 tireurs en 4 touches, puis tableau de 8 croisé et toutes places tirées en 6 touches (soit 2 à 3 matchs courts + 2 à 3 matchs longs)

OU (en fonction des effectifs et du nombre de pistes)
- 1 Poule de 7 à 8 tireurs en 4 touches, puis tableau de 8 toutes places tirées en 6 touches (soit 6 à 7 matchs courts + 2 à 3 matchs longs).

2/ Championnats départementaux :

Les championnats départementaux se dérouleront de la même manière que la saison précédente aux trois armes et pour toutes les catégories, de M9 à vétérans. Les premiers seront récompensés par des lots et des médailles.

3/ Classement départemental :

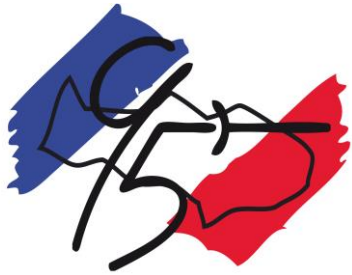
- M9 et M11 :

Ce classement tiendra compte de deux challenges de club organisés sur le département ainsi que le championnat départemental.

Le coefficient de force est de 1 pour les challenges et de 1.5 pour le championnat départemental.

Le classement s'effectue en tenant compte des 2 meilleurs résultats sur 3 épreuves.

L'organisateur des deux challenges devra tenir compte du classement départemental comme classement d'entrée.



**COMITE DEPARTEMENTAL
D'ESCRIME**

Challenges : Montigny, Le Plessis Bouchard, Championnat Départemental (obligatoire).

20 points supplémentaires seront attribués pour chaque participation à un EDJ (Participation obligatoire d'au moins 2 EDJ). Soit 60 points supplémentaires attribués à tout tireur participant aux 3 EDJ).

4/ Blasons Rouges :

Au fleuret, une session sera organisée le matin du 3^{ème} EDJ. Elle sera composée :

- D'un QCM portant sur les connaissances théoriques
- D'une leçon individuelle de quelques minutes portant sur des démonstrations techniques à réaliser.

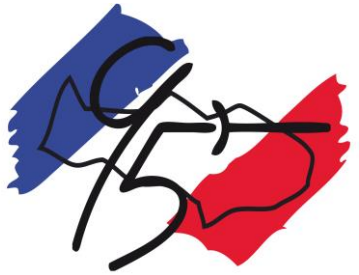
Le passage du Blason Rouge est destiné aux M11, toutefois les M14 qui ne l'auraient pas obtenu auront, eux aussi la possibilité de le passer.

5/ Masters au Fleuret :

Le master au fleuret réunira les quatre premiers M9 et M11, garçons et filles, au classement départemental. Il se déroulera un vendredi soir avec en ouverture une démonstration d'escrime artistique et sera décomposé comme suit :

- Tableau direct avec ½ finales, finales

Les quatre tireurs garçons et filles seront récompensés par un lot et une médaille ou coupe.



COMITE DEPARTEMENTAL
D'ESCRIME

6/ Formation des arbitres départementaux :

L'épreuve théorique se déroulera lors des journées nationales de l'arbitrage.

- Pour la partie pratique **fleuret**, les candidats seront évalués par des maîtres d'armes / évaluateurs sur les entraînements des jeunes, les challenges et sur les championnats départementaux.
- L'indemnité pour la formation départementale sera versée aux arbitres à la fin de leur formation
- Obtention du diplôme
- Arrêt de la formation après deux saisons, si le candidat ne l'a pas obtenu (sous réserve d'avoir participé à au moins trois épreuves)

A l'épée : La pratique sera évaluée sur des épreuves de ligue type EDJ ainsi que lors des Championnats départementaux.

Au sabre : La pratique sera évaluée lors des épreuves de ligue, d'IDF et des championnats départementaux.

- Deux journées de stage de formation seront organisées cette année avec vidéos et mise en situation. Les candidats devront être présents à ces deux stages.

Les ATD 95

Michel ORTIZ SEMPERE et Gilles BOURRET